

Motion déposée par :

GT - Santé et affaires sociales

Niveau de pouvoir :

Fédéral, Région

Catégorie :

Affaires sociales / Lutte contre la pauvreté / Politique de la personne handicapée

État des lieux :

Nous pouvons constater qu'à l'heure actuelle, une pénurie (1) touche de nombreux métiers de la santé, du paramédical et du médico-social. Ceux-ci ne semblent plus suffisamment attrayants aux yeux de nombreux jeunes. Ils sont pourtant essentiels et indispensables pour chacun d'entre nous. La période du Covid a mis en évidence leur importance. Cependant, peu de changements ont été constatés depuis. Les rémunérations actuelles ne semblent plus suffisantes par rapport à la (sur)charge de travail actuelle dans le monde de la santé. Les horaires sont généralement assez lourds, ce sont des métiers demandant une grande disponibilité et flexibilité. La complexité de ces métiers, en continuelle évolution, s'explique par une augmentation des tâches et compétences nécessitant plus de qualifications et de formations. Les responsabilités inhérentes aux métiers ne cessent de croître. Toutes ces raisons freinent les envies d'engagement des générations futures dans ces métiers de la santé. Certains de ces métiers pourraient être également considérés comme "pénibles".

(1) <https://www.lalibre.be/economie/emploi/2022/11/23/10-professions-en-penurie-dans-le-se>

cteur-des-soins-de-sante-2D6VMIJ3BHGCVNGCLD2R3FK3PQ/

Motivation de la proposition :

Sur base des éléments cités ci-dessus, nous proposons d'améliorer l'attractivité pour ces métiers en:

Valorisant/majorant les avantages fiscaux pour ces métiers de la santé,

Diminuant la taxation/imposition sur le salaire brut,

Promouvant ces métiers au sein des écoles,

Créant un statut spécifique pour les métiers de la santé (reconnaissance de la pénibilité notamment dans le cadre de congés supplémentaires/régime de pension différent).

Proposition concrète :

Pour mettre en œuvre ces améliorations, nous proposons les actions suivantes :

Lobbying auprès des instances gouvernementales pour obtenir une reconnaissance officielle de l'importance de ces métiers et des efforts fournis par leurs praticiens.

Campagnes de sensibilisation et de promotion dans les écoles et les universités pour susciter l'intérêt des jeunes pour ces carrières.

Négociations avec les autorités fiscales pour obtenir des avantages fiscaux spécifiques pour les professionnels de la santé.

Elaborer un statut spécifique incluant des mesures de reconnaissance de la pénibilité et des avantages sociaux adaptés.

Refinancement des écoles supérieures formant des infirmières et aide-soignantes.

[Cliquez ici pour télécharger les sources](#)